



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.054/DP

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER

SEANCE DU 25/06/2024

LE MARDI VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Madame Evelyne BERTELLI,
Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Nourdine SEDRATI a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Madame Agnès BONAFIOUS a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique, et notamment ses articles L2113-6 et -7,

VU la délibération n°20.063/DP du 24/09/2020 portant adhésion au groupement de commandes coordonné par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour le Marchés Publics relatifs à l'achat de fourniture et de papier,

VU la convention constitutive du groupement de commandes envisagée entre la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et les communes participantes, pour l'achat de fournitures de bureau et de papier,

CONSIDERANT que ces marchés publics issus de cette consultation arrivent à échéance le 22 avril 2025 : la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine envisage donc de constituer un nouveau groupement de commandes, en vue de leur renouvellement, proposant aux communes intéressées d'y adhérer,

CONSIDERANT l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes, en termes de simplification administrative et d'économies financières,

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine est désignée comme coordonnateur du groupement, chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du cocontractant, dans le respect des dispositions du code de la commande publique,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : **APPROUVE** les termes de la convention constitutive, ci-annexée, du groupement de commandes coordonné par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, pour la passation de marchés publics relatifs à l'achat de fournitures de bureau et de papier.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention constitutive du groupement de commandes, ainsi que tout document s'y rapportant, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : **DIT** que les dépenses correspondant à l'exécution par la Ville, pour ses propres besoins, des marchés publics qui seront conclus par l'intermédiaire du groupement, seront imputées au budget de la ville de Brunoy, Exercices 2025, et suivants. Les frais inhérents au fonctionnement du groupement et à l'exécution de ses missions par le coordonnateur sont, en revanche, pris en charge par ce dernier, conformément aux dispositions de la convention constitutive.

ARTICLE 4 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 26/06/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Acte publié sur le site de la Ville le : 27/06/2024

Nicolas DOHIN

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.054/DP

Objet de l'acte : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE, POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 3 - Conventions de Mandat

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240625-BRU_DE_23796_1-DE

Date de l'acte : 25/06/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23796_1

Date de réception en Préfecture : 27 juin 2024